



CONSEIL MUNICIPAL ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024, À 19 H
TENU AU BUREAU MUNICIPAL, 134, RUE PRINCIPALE

Le conseil de la Municipalité du village de Fort-Coulonge siège en séance extraordinaire ce 10 décembre 2024. Sont présents à cette séance : Madame la Maire CHRISTINE FRANCOEUR, mesdames les conseillères DEBBIE LAPORTE, NATHALIE DENAULT, et LISE A. ROMAIN, messieurs les conseillers GAÉTAN GRAVELINE, DAVE HÉRAULT et PHILIPPE OUELLET.

Secrétaire d'assemblée: la directrice générale/greffière-trésorière madame NAOMIE RIVET.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET DU PLAN TRIENNAL 2025–2026 –2027
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025
6. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2025–2026 –2027
7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE